Tribunal des anciens combattants (révision et appel) Canada | Veterans Review and Appeal Board Canada

Le temps de traitement au TACRA

Notre engagement envers des décisions et audiences opportunes

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (TACRA) est le tribunal indépendant qui offre une voie d'appel pour les décisions relatives aux prestations d'invalidité rendues par Anciens Combattants Canada (ACC). Nous offrons deux niveaux de recours : révision et, si le vétéran demeure insatisfait, appel.

Le Tribunal a démontré son **engagement envers le service en temps opportun** en établissant des normes de service valables et les respectant dans la grande majorité des cas.

97 % La fréquence que le Tribunal a respecté son engagement de service de 16 semaines (de la date qu'une audience est fixée à la décision) en 2013-14.

84 % La fréquence que le Tribunal a respecté sa norme de service de 6 semaines (de l'audience à la décision) en 2013-14.

Quelle est la durée du processus?

Le temps peut varier selon un certain nombre de facteurs. Tout le temps n'est pas sous le contrôle du Tribunal. Examinons de plus près les différentes étapes, qui en est responsable, et la durée. [1]

C'est le temps du moment que le vétéran reçoit une décision d'ACC jusqu'à ce qu'il fait application au TACRA. Car il n'y a pas de date limite pour interjeter appel, ceci pourrait être des années. Pendant ce temps, les vétérans ont accès à des services de représentation et des conseils juridiques gratuits du BSJP et de la Légion.

Une fois le TACRA reçoit la demande, il fait la demande pour les documents (le dossier d'ACC et les états de service) nécessaires pour l'audience, et les utilise pour préparer l'énoncé de cas.

Le BSJP reçoit l'énoncé de cas pour partager avec le vétéran et pour se préparer à l'audience, ce qui pourrait inclure la recherche des preuves additionnelles.

Ceci représente le temps partagé (TACRA / BPA / vétéran) pour fixer la date de l'audience. Il faut trouver une date qui convient au vétéran, son représentant, et le TACRA, dans un des nombreux endroits à travers le Canada.

Après l'audience, les membres du Tribunal prennent une décision, qui doit être écrite avec des motifs dans un langage clair. Le TACRA envoie la grande majorité de ses décisions dans les six semaines suivant l'audience.

La répartition de temps entre les parties

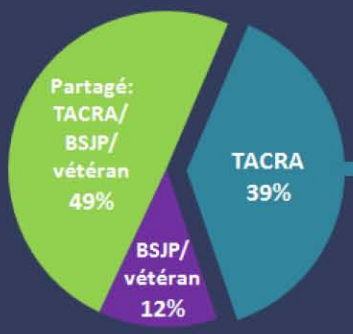

Que fait le Tribunal avec son temps?

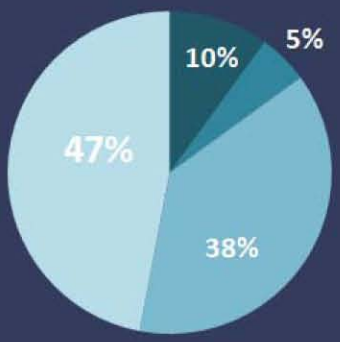

- Demandant le dossier
- Demandant les états de service
- Préparant l'énoncé de cas
- Préparant la décision

[1] Ces données sont des moyennes approximatives pour le palier de révision en 2013-14.

Canada